

Outrages et violences à dépositaires de l'autorité : aspects économiques

Jacques Bichot, professeur émérite à l'université Lyon 3

En ligne sur l'Incorrect le 4/1/2018 et sur Économie matin le 5/1

Les récentes agressions de policiers à Champigny, diffusées sur les réseaux sociaux par des « observateurs » qui filmèrent, notamment, les brutalités infligées à une policière jetée à terre, ont attiré l'attention sur un phénomène qui a depuis des années une ampleur effrayante : les outrages et violences à dépositaires de l'autorité. Aux raisons invoquées couramment pour sévir plus sévèrement contre ces crimes et délits, l'économiste peut en ajouter une : les dégâts économiques provoqués par ces actes sont considérables, et engager des moyens accrus pour en diminuer la fréquence et la gravité constituerait en quelque sorte un investissement très rentable. Je m'appuierai pour le montrer sur la partie *ad hoc* d'une étude sur le coût du crime et de la délinquance réalisée par mes soins en 2016 à la demande de l'Institut pour la justice, et actualisée sur ce point pour tenir compte des dernières données disponibles.

Les statistiques officielles

Le document dit « état 4001 » qui répertorie mois par mois les crimes et délits commis en France et transmis à la justice par la police ou la gendarmerie (« faits constatés ») comporte deux « index » consacrés à notre sujet : l'index 72 pour les « outrages à dépositaires de l'autorité », et l'index 73 pour les « violences à dépositaires de l'autorité ». Le mois le plus récent pour lequel nous disposons des données, novembre 2017, comporte 2 112 outrages recensés et 2 625 violences recensées. Ces chiffres sont assez représentatifs de ceux dont on dispose depuis plusieurs années, qui correspondent à des ordres de grandeur annuels d'environ 25 000 outrages et 30 000 violences. Le nombre réel de ces méfaits est certainement supérieur, car la justice n'est pas saisie chaque fois qu'un policier se fait insulter par un « jeune » ou reçoit une pierre qui ne lui fait qu'un bleu. La réalité dépasse probablement davantage la fiction statistique en ce qui concerne les outrages, car à quoi bon déranger pour quelques insultes un procureur qui, ayant à poursuivre de nombreux faits nettement plus graves, classera évidemment le dossier ?

La théorie de la vitre cassée

On sait pourtant, à partir de ce qui s'est passé à New-York et dans d'autres agglomérations américaines, que le bon moyen pour faire baisser la délinquance est de ne rien laisser passer – c'est-à-dire, selon l'image devenue classique, de sanctionner tout délit, y compris un simple bris de vitre. La délinquance diminue quand le sentiment d'impunité s'estompe ; or ce sentiment s'instaure et devient une seconde nature dès lors que de petits délits, de simples « bêtises », sont en pratique admis par les autorités policières et judiciaires.

Le montant du préjudice

Nous avons estimé en 2016, « à la louche », que les dommages infligés aux policiers, gendarmes et magistrats par ces outrages et violences s'élèvent à environ 130 M€ par an. Ce n'est pas rien, mais c'est très peu au regard des dégâts produits par l'atteinte à l'état de droit que représentent ces agressions verbales et physiques contre les représentants de la loi. En effet, la fréquence de ces agressions dans certains quartiers et certaines circonstances (manifestations, notamment) cause un tort important à l'ensemble des citoyens. Cette gabegie, jointe aux attentats terroristes, entraîne par exemple, selon certaines estimations, un million de séjours touristiques en moins ; ce sont *ipso facto* 750 M€ qui manquent au PIB. Mais ceci est bien peu au regard des conséquences qu'ont sur une partie importante de la population le comportement de certains « caïds » et de leurs séides qui se moquent éperdument (et visiblement) des forces de l'ordre.

Combien de millions de personnes donneraient volontiers 1 000 € par an pour ne pas vivre dans la peur de ces délinquants auxquels les représentants de la loi ne font absolument pas peur ? Un résident sur dix paraît une estimation raisonnable. Cela signifie que le sentiment d'insécurité engendré par la déliquescence de l'état de droit que manifestent l'irrespect et l'agressivité à l'égard des forces de l'ordre nous coûte au moins 6 Md€ par an.

Augmenter le budget des forces de l'ordre et la justice pourrait être très rentable

Je me méfie un peu du concept de bonheur national brut, mais il est quand même intéressant pour étudier ce genre de problèmes. Une reprise en main des voyous qui humilient les défenseurs de l'état de droit produirait certainement une augmentation du bonheur national brut de plusieurs milliards d'euros chaque année. Si nous devons pour cela dépenser un ou deux milliards de plus annuellement pour nos gendarmes, policiers, magistrats et gardiens de prison, l'opération aurait un taux de rentabilité tout-à-fait sympathique.

Bien entendu, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les budgets, cela serait un gaspillage si l'on ne donnait pas « en même temps » aux forces de l'ordre les conditions juridiques et psychologiques requises pour exercer plus efficacement leur métier. Si les « dépositaires de l'autorité » qui sont au contact des malfrats ne sont pas complètement soutenus par les autres dépositaires de l'autorité, ceux qui ne reçoivent ni insultes ni crachats ni coups de boule, ni pavés ni cocktails Molotov, les milliards dépensés en plus ne serviront à rien.

<http://www.economiamatin.fr/news-attaques-policieres-les-consequences-economiques>